

Lynchage sur les réseaux, retour sur l'affaire de la Ligue du LOL



Grâce à l'anonymat des réseaux sociaux, Internet permet de passer à la Question des personnes innocentes. L'affaire dite de la "Ligue du LOL" en est un exemple frappant.

Avec Gaël
Brustier

Les réseaux sociaux véhiculent souvent aujourd'hui, au moyen d'un anonymat dont la justification échappe à l'honnête homme, une violence sans grande limite. On a vu, récemment nombre de comptes twitter insulter, menacer, agonir d'injures à caractère antisémite, un couple d'élus condamné par la justice dans une affaire de fraude fiscale. Leurs avocats ont subi le même sort. On se doute qu'ils ont le cuir dur mais l'intensité des attaques laisse pantois... et un peu inquiet pour notre société. Jadis, les écrits anonymes requièrent au moins, de la part de leurs auteurs, l'achat d'un timbre et d'une enveloppe. Désormais, tout est à portée de tweets et la productivité des corbeaux est devenue sans aucune potentielle ou salvatrice limite.

Cette puissance destructrice des réseaux sociaux prend un tour évidemment bien différent et bien plus puissant en l'absence de... procédure judiciaire ou procès. Détruire socialement un homme est alors d'une facilité déconcertante.

Voici quelques mois, le « scandale » dit de la « Ligue du LOL » a précipité dans un cul de basse fosse professionnel et sociale une dizaine de personnes dont plusieurs journalistes de talent. Le bilan de cet emballement médiatique (sur lequel beaucoup de journalistes s'accordent désormais) s'élève à quatorze licenciements, plusieurs dépressions et une tentative de suicide. En cause, une accusation de « cyber-harcèlement » ayant ciblé des femmes et quelques hommes environ dix ans plus tôt, harcèlement commis sur les réseaux sociaux. Parmi les accusés, le rédacteur en chef des Inrockuptibles, David Doucet. Pris dans le maelström de « l'affaire », soumis à la pression, se forçant, acculé, à une difficile mobilisation de ses souvenirs, il confesse un... canular téléphonique. Un canular, un simple canular que j'ai pu écouter et qui est sans méchanceté aucune. Cela n'a pas empêché le pire le concernant. C'est pourtant la seule chose que l'on retiendra contre lui de cette affaire. Peu importe, Internet permet de passer à la Question, comme au bon vieux temps des cachots du Châtelet. Face aux lyncheurs, quand on est innocent, il ne faut ni avouer, ni s'excuser, ni regretter. La violence est alors d'autant plus grande et la possibilité d'appel de la sentence nulle. Menaces de mort, insultes pleuvent en un week-end sur le journaliste en question. Sa direction, après quarante-huit heures d'un relatif et fragile soutien, engage une procédure de licenciement sous l'unique pression de Twitter et des réseaux sociaux, sans autre élément tangible et sans aucune enquête interne....

On invente, pour maquiller l'affaire, une vague légende noire, peu crédible. Du jour au lendemain, Doucet plonge dans le trou noir de la vie médiatique. Quand il retrouve un poste éphémère de « conseiller artistique » chez H2O (la société de production de Cyril Hanouna), les réseaux se déchaînent à nouveau contre lui et lui font perdre ce nouvel emploi au bout de seulement trois jours !

Pourtant, on peut fouiller, chercher, on ne trouvera aucun fait de harcèlement le concernant. Il n'y a rien, absolument rien, contre lui, sinon une cohorte de rumeurs et d'anecdotes sans preuves véhiculées par d'anciens collègues dans des médias avides d'alimenter le storytelling autour de la « Ligue du LOL ».

Innocent, le journaliste en question l'est indubitablement et le crie depuis les oubliettes où on l'a jeté. Il a réalisé un fact-checking de 150 pages nourri de preuves et d'une vingtaine d'attestations de témoignages qui le démontre et que j'ai pu consulter. Mais les réseaux sociaux ne s'embarrassent pas de ces détails et l'ont exécuté. Le brouhaha de la foule anonyme et la veulerie des petites élites médiatiques ont assassiné un homme. Il est non seulement temps de demander d'arrêter de jeter la première pierre mais de faire taire cette haine sans nom et sans visage qui est désormais capable de tuer.